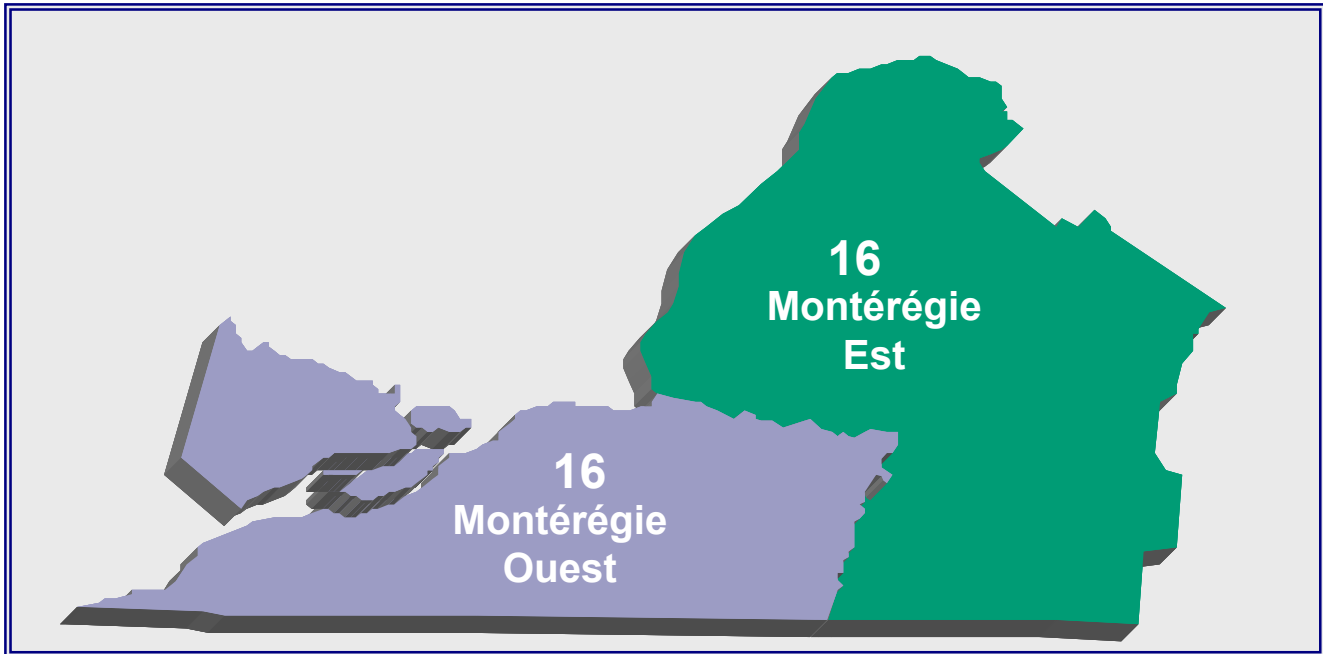


Montérégie

Portrait bioalimentaire régional

Préparé par : Direction des politiques sur la gestion des risques
En collaboration: Direction de l'environnement et du développement durable
Direction des études économiques et appui aux filières
Direction du développement de la transformation alimentaire et des marchés

MONTÉRÉGIE



ACTEURS IMPORTANTS

MONTÉRÉGIE

- Technopole internationale de Saint-Hyacinthe axée sur les biotechnologies agroalimentaires et vétérinaires
- Centre de recherche en horticulture maraîchère à Saint-Jean-sur-Richelieu
- Dans la transformation : Aliments Carrière, Lassonde Inc., Aliments Ultima Inc., Agropur, Barry-Callebaut Canada Inc., Olymel, Les Vergers Leahy Inc., etc.

SECTEURS D'ACTIVITÉ DISTINCTIFS

MONTÉRÉGIE

- En production : grandes cultures, horticulture maraîchère et ornementale, œufs, lait, volailles, porcs, bovins et veaux, fruits et légumes dont les légumineuses et les pommes
- Agrotourisme
- En transformation alimentaire : fruits et légumes, confiseries, vins et boissons artisanales, viandes, produits laitiers

SAVEURS RÉGIONALES

MONTÉRÉGIE

- Cidre
- Bleuets de corymbe
- Foie gras de canard
- Pommes
- Viandes : porc, volaille, veau
- Produits maraîchers
- Courge

ATOUTS OU SPÉCIFICITÉS

MONTÉRÉGIE

- Grand fournisseur de produits pour les marchés d'exportation
- Richesse des sols, grandes surfaces et climat favorable
- Proximité des grands marchés montréalais et du Nord-Est américain

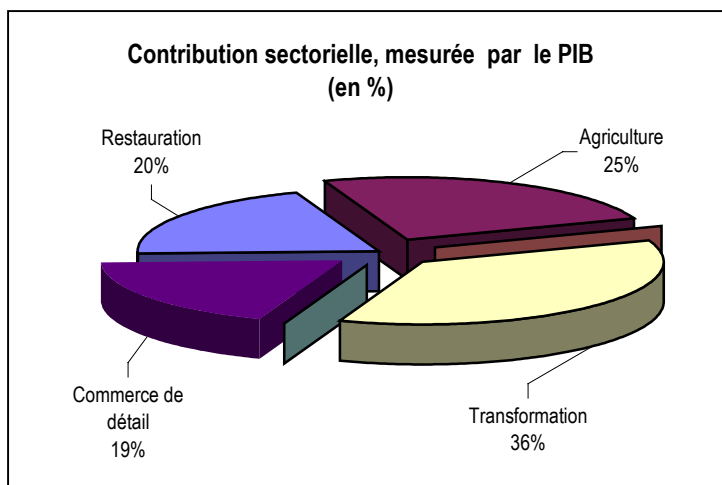
PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, 2001*

Montérégie

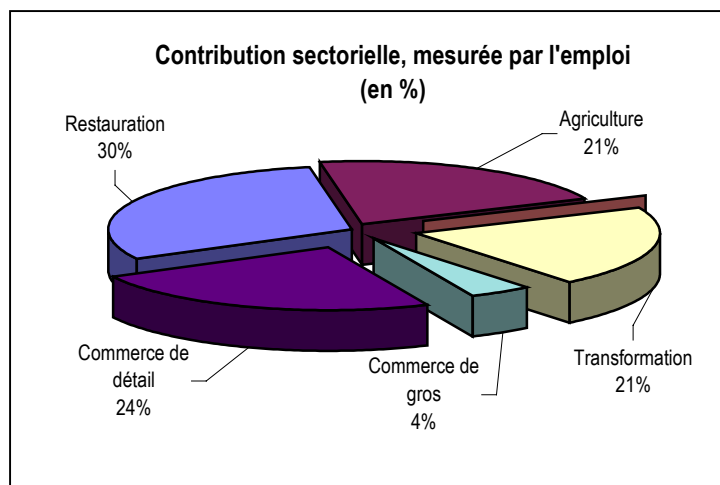
	Montérégie	% du Québec
Population ('000)	1 324,0	17,9
Revenu total des personnes ('000 000 \$)	34 826,1	18,8
PIB de l'ensemble de l'économie ('000 000 \$ de 1997)	37 742,6	18,8
PIB de l'ensemble des industries manufacturières ('000 000 \$ de 1997)	8 104,9	18,3
Livraisons manufacturières totales ('000 000 \$)	24 603,5	20,3
Ventes au détail totales ('000 000 \$)	11 855,8	18,3
Emploi total ('000)	668,2	19,2
Emploi manufacturier total ('000)	143,7	22,4
Emploi dans le commerce ('000)	109,9	19,7

* Données préliminaires 2001

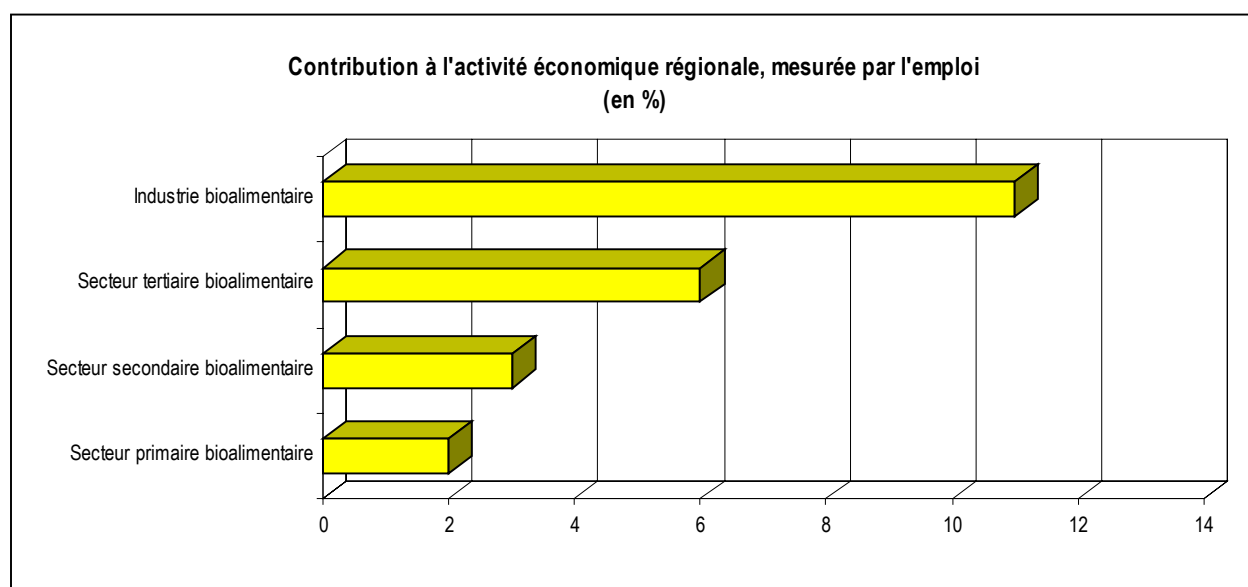
Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002



Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002



Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002



Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

L'industrie bioalimentaire en 2001*

	Montérégie	% du Québec
L'agriculture		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	770	31
Recettes provenant du marché ('000 000 \$)	1 380	27
Emploi ('000)	15,4	26
Les pêches commerciales		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	n.s.	n.s.
Valeur des débarquements ('000 000 \$)	n.s.	n.s.
Emploi ('000)	n.s.	n.s.
La transformation		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	1 090	20
Valeur des livraisons ('000 000 \$)	3 490	22
Emploi ('000)	15,5	21
Le commerce de gros		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	n.d.	n.d.
Chiffre d'affaires ('000 000 \$)	n.s.	n.s.
Emploi ('000)	2,9	11
Le commerce de détail		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	580	18
Ventes ('000 000 \$)	3 340	18
Emploi ('000)	17,9	17
La restauration		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	590	14
Recettes ('000 000 \$)	870	14
Emploi ('000)	23,0	14
L'ensemble du bioalimentaire		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	3 040	20
Emploi ('000)	74,6	17

* Données préliminaires 2001

n.s. : non significatif

n.d. : non disponible

Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

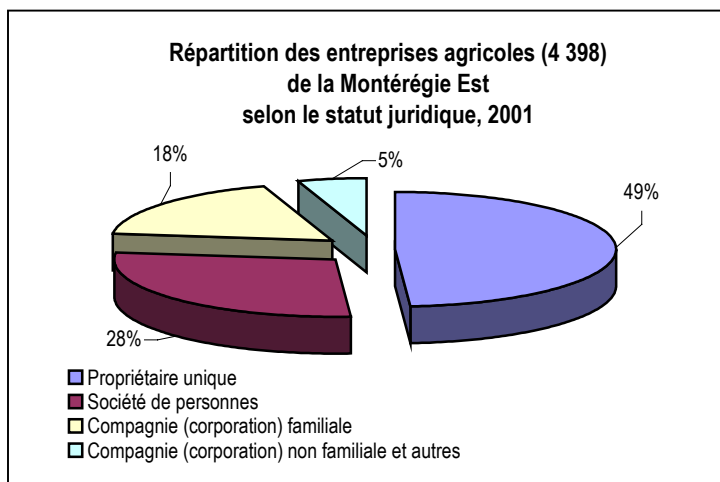
LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2001

Au Québec, en 2001, on dénombre 32 139 entreprises agricoles. Elles se retrouvent dans toutes les régions du Québec.

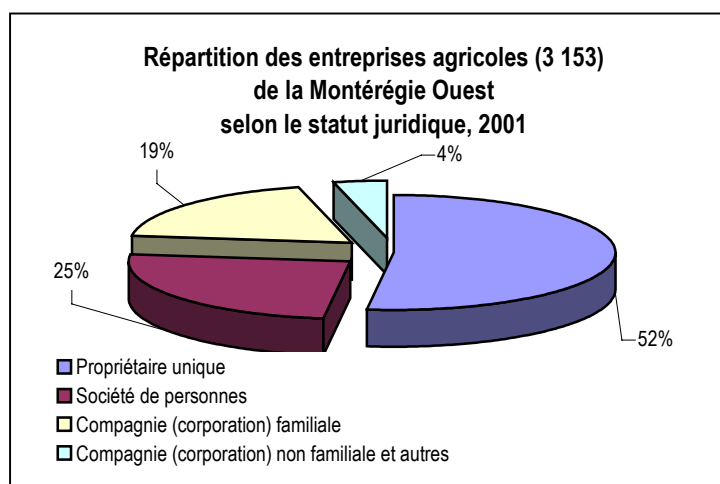
La région de la Montérégie regroupe 7 551 entreprises agricoles en 2001 (4 398 dans la Montérégie Est, 3 153 dans la Montérégie Ouest) ; ce qui représente plus de 23 % des entreprises agricoles du Québec.

Les productions agricoles présentes dans la région sont variées. La production de bovins et veaux est la plus fréquente. En effet, 1 756 entreprises de la région élèvent des vaches laitières, (966 dans la Montérégie Est, 790 dans la Montérégie Ouest), soit plus de 23 % des entreprises. Le cheptel bovin compte plus de 266 000 têtes (162 615 dans la Montérégie Est, 103 670 dans la Montérégie Ouest), incluant les 83 884 vaches laitières des 1 756 entreprises déclarantes de la région.

La superficie des entreprises agricoles est de près de 712 000 hectares, soit une superficie moyenne de plus de 94 hectares par entreprise (90 dans la Montérégie Est, 100 dans la Montérégie Ouest). Les entreprises agricoles appartiennent principalement à des propriétaires uniques et des sociétés de personnes.



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada

Principales superficies, mai 2001

	MONTÉRÉGIE						TOTAL – QUÉBEC	
	Est		Ouest		Total		Nombre d'entreprises	Hectares
	Nombre d'entreprises	Hectares	Nombre d'entreprises	Hectares	Nombre d'entreprises	Hectares		
Superficie totale	4 398	395 936	3 153	315 729	7 551	711 666	32 139	3 417 026
Terres en culture	3 754	284 892	2 894	249 064	6 648	533 956	26 036	1 849 938
Maïs-grain	2 221	139 717	1 644	117 123	3 865	256 841	7 656	435 676
Orge	631	8 850	576	9 219	1 207	18 442	7 275	159 443
Blé	454	7 812	217	3 666	671	11 612	1 743	34 298
Soya	1 326	39 635	1 218	45 257	2 544	84 894	4 522	148 070
Légumes	412	11 203	566	19 601	978	30 854	2 114	43 501
Fruits	383	3 456	262	1 914	645	5 372	1 883	24 515
Serres (mètres carrés)	116	187 138	158	474 086	274	661 223	1 159	2 514 704
Entailles (nombre)	602	1 366 935	216	626 640	818	2 023 425	7 254	30 695 200
Cultures fourragères	1 338	34 077	873	16 406	2 211	50 483	14 615	545 113

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

Principaux cheptels, mai 2001

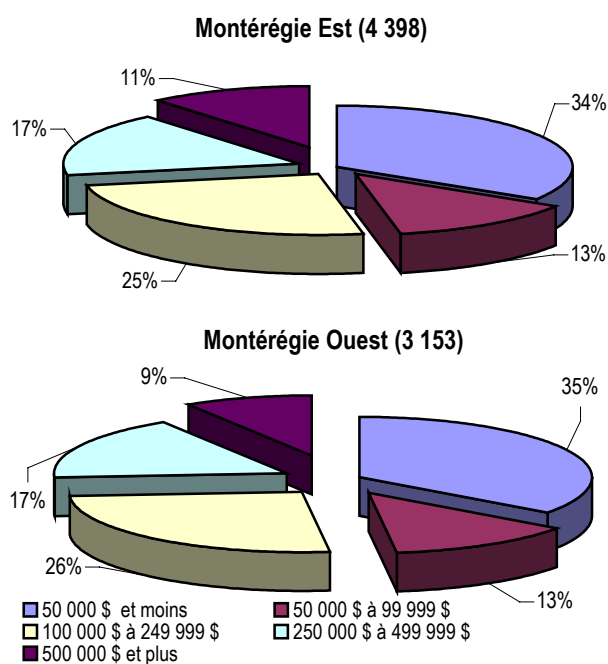
	MONTÉRÉGIE						TOTAL – QUÉBEC	
	Est		Ouest		Total		Nombre d'entreprises	Nombre de têtes
	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes		
Total – bovins et veaux	1 666	162 615	1 248	103 670	2 914	266 285	16 100	1 362 788
Vaches laitières	966	46 218	790	37 666	1 756	83 884	9 115	407 206
Vaches de boucherie	458	11 864	327	7 503	785	19 367	6 130	207 852
Bouvillons	244	12 308	232	8 177	476	20 654	2 805	81 743
Moutons et agneaux	126	13 688	113	11 837	239	25 525	1 366	254 053
Total – poules et poulets	331	6 777 774	164	771 586	495	7 722 675	2 144	29 212 229
Chevaux et poneys	417	2 767	318	2 820	735	5 587	3 838	22 284
Chèvres	138	4 666	86	2 137	224	6 958	975	27 337
Total – porcs	672	1 222 185	111	221 755	783	1 443 940	2 743	4 267 365

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

Les revenus agricoles bruts totaux s'élevaient à 1 230 M\$ dans la Montérégie Est et à 714 M\$ dans la Montérégie Ouest, ce qui représente des revenus bruts moyens respectifs de 280 000 \$ et 226 000 \$ par entreprise.

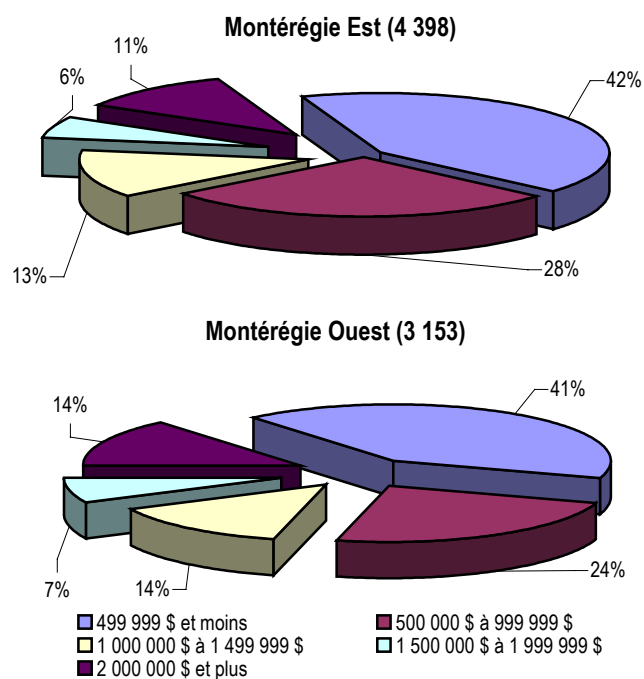
Les entreprises agricoles de la Montérégie ont respectivement un capital agricole moyen de 978 000 \$ en Montérégie Est et de 1,04 M\$ en Montérégie Ouest dont une valeur des terres et bâtiments de 762 000 \$ et de 827 000 \$ respectivement.

Répartition des entreprises agricoles selon les tranches de revenus agricoles totaux bruts, 2001



Source : Statistique Canada

Répartition des entreprises agricoles selon les tranches de capital agricole total, 2001



Source : Statistique Canada

LA PRODUCTION PORCINE EN 2001*

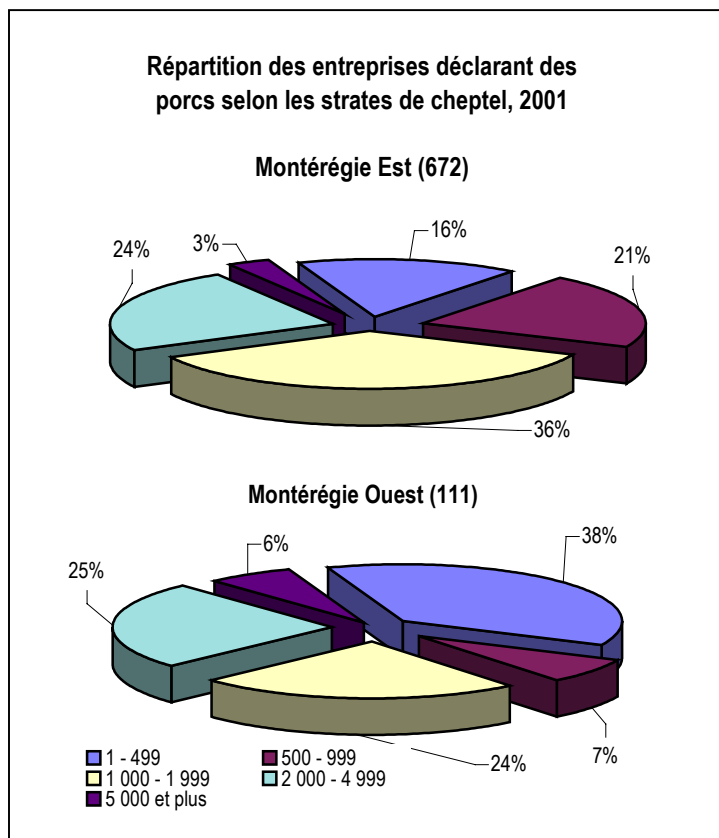
Au Québec, en 2001, on dénombre 2 743 entreprises déclarant des porcs pour un cheptel totalisant près de 4,3 millions de têtes, toutes catégories confondues. Elles sont disséminées dans toutes les régions du Québec.

Ainsi, la région de la Montérégie regroupe 783 entreprises déclarant des porcs en 2001 (672 en Montérégie Est, 111 en Montérégie Ouest), ce qui représente environ 29 % des entreprises déclarantes du Québec (25 % en Montérégie Est, 4 % en Montérégie Ouest). Le cheptel en inventaire compte près de 1,4 million de têtes (1,2 million en Montérégie Est, 0,2 million en Montérégie Ouest), toutes catégories confondues, soit 34 % du cheptel québécois (29 % en Montérégie Est, 5 % en Montérégie Ouest).

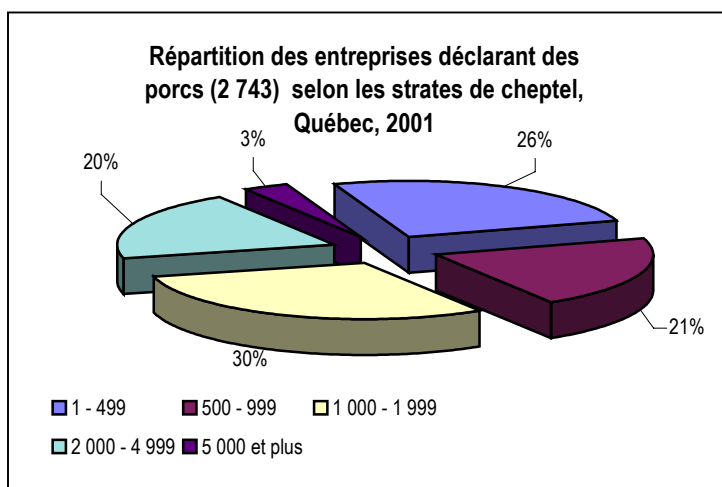
La taille des cheptels varie beaucoup selon les entreprises. Ainsi, lorsqu'on répartit les entreprises déclarant des porcs en 5 grandes classes, on constate que 19 % des entreprises déclarant des porcs en Montérégie ont moins de 500 porcs en inventaire, toutes catégories confondues (16 % en Montérégie Est, 38 % en Montérégie Ouest). À l'opposé, les entreprises déclarant un inventaire de 1 000 porcs ou plus représentent 62 % des entreprises déclarant des porcs dans la région (63 % en Montérégie Est, 55 % en Montérégie Ouest).

En moyenne, les entreprises de la région déclarant des porcs comptaient 1 844 têtes en 2001, soit 1 818 têtes en Montérégie Est et 1 998 têtes en Montérégie Ouest.

Dans la région de la Montérégie, 36 % des entreprises déclarant des porcs appartiennent à des propriétaires uniques, 32 % à des sociétés de personnes et 32 % à des compagnies (corporations). Ces proportions sont similaires dans la Montérégie Est où des entreprises appartenant à des propriétaires uniques et à des compagnies sont de l'ordre de 43 % et de 25 % respectivement dans la Montérégie Ouest. Comme il est reconnu que les sociétés sont généralement constituées de membres d'une même famille, et que 6 % des compagnies (corporations) sont des compagnies non familiales, c'est donc plus de neuf entreprises sur dix qui sont des entreprises à caractère familial dans la région.

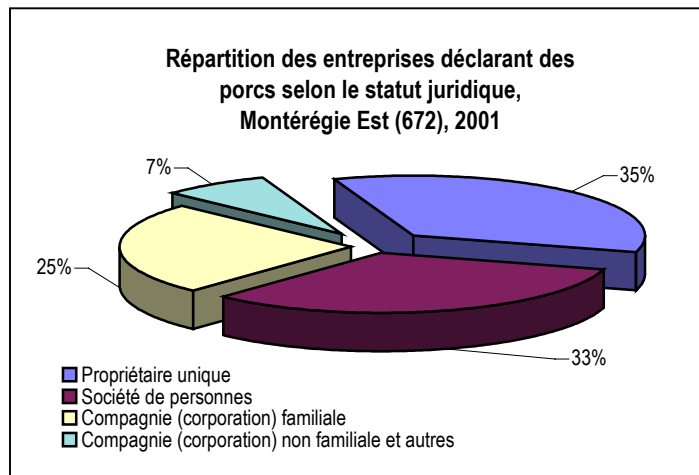


Source : Statistique Canada

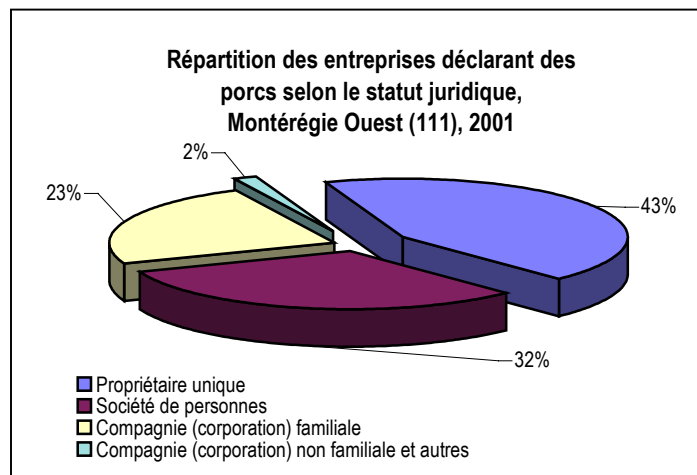


Source : Statistique Canada

* Pour respecter la confidentialité des données, la MRC de Longueuil a été comptabilisée en Montérégie Ouest. Une entreprise porcine est visée par cette mesure.



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada

Superficie des entreprises déclarant des porcs comparativement aux autres secteurs de production, mai 2001

	MONTÉRÉGIE					
	EST			OUEST		
	Nombre d'entreprises	Hectares	Moyenne	Nombre d'entreprises	Hectares	Moyenne
Entreprises déclarant des porcs	672	61 061	91	111	8 659	78
Entreprises déclarant d'autres productions	3 726	334 875	90	3 042	307 071	101

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

Superficie des entreprises déclarant des porcs comparativement aux autres secteurs de production, mai 2001

	TOTAL - MONTÉRÉGIE			TOTAL - QUÉBEC		
	Nombre d'entreprises	Hectares	Moyenne	Nombre d'entreprises	Hectares	Moyenne
Entreprises déclarant des porcs	783	69 720	89	2 743	260 383	95
Entreprises déclarant d'autres productions	6 768	641 946	95	29 396	3 156 643	107

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

Cheptel porcin des entreprises déclarant des porcs, mai 2001

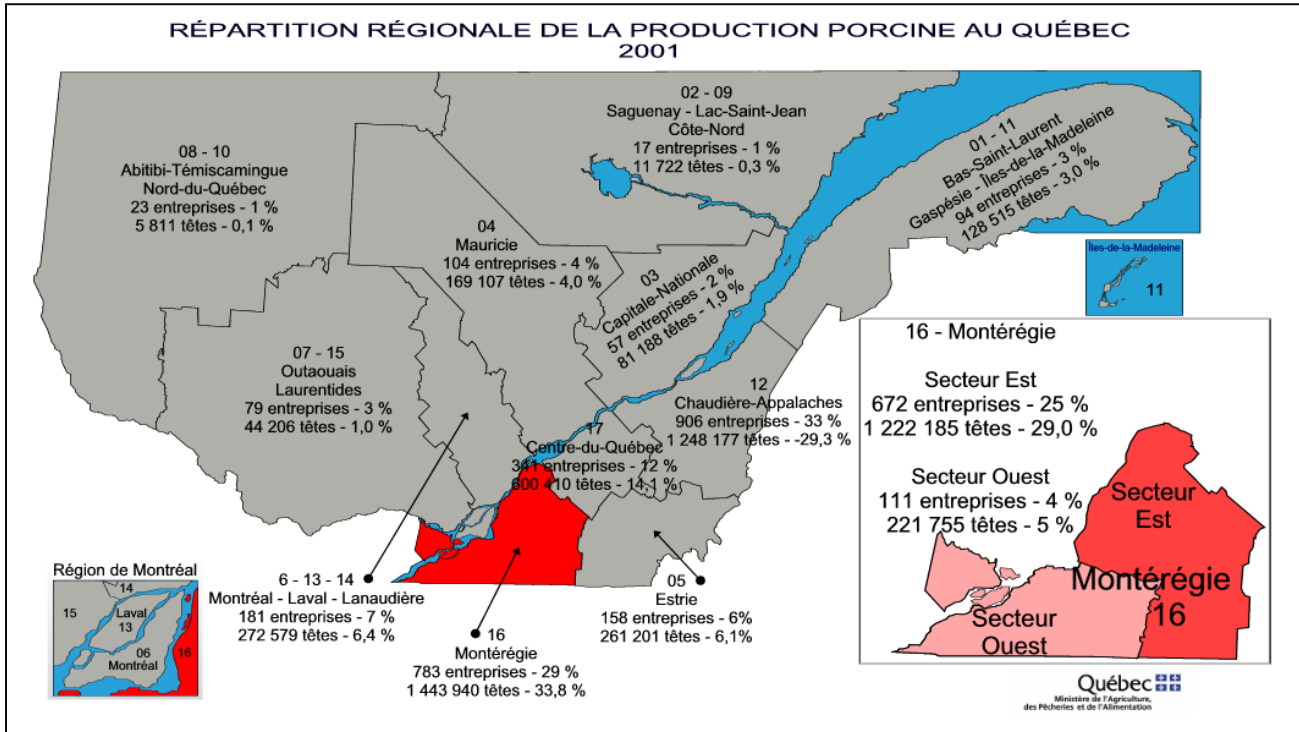
	MONTÉRÉGIE					
	Est			Ouest		
	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Moyenne	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Moyenne
Cheptel porcin total	672	1 222 185	1 819	111	221 755	1 998
Verrats	349	2 317	7	46	327	7
Truies et cochettes de reproduction	359	121 182	338	55	16 112	293
Porcelets sevrés et non sevrés	399	393 438	986	58	79 556	1 372
Porcs à l'engraissement	508	705 248	1 388	80	125 760	1 572

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

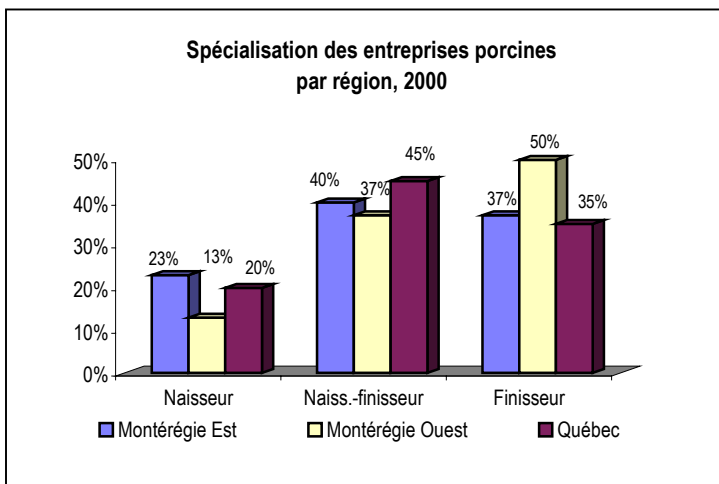
Cheptel porcin des entreprises déclarant des porcs, mai 2001

	TOTAL - MONTÉRÉGIE			TOTAL - QUÉBEC		
	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Moyenne	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Moyenne
Cheptel porcin total	783	1 443 940	1 844	2 743	4 267 365	1 556
Verrats	395	2 644	7	1 496	8 504	6
Truies et cochettes de reproduction	414	137 294	332	1 557	401 562	258
Porcelets sevrés et non sevrés	457	472 994	1 035	1 613	1 335 356	828
Porcs à l'engraissement	588	831 008	1 413	2 146	2 521 943	1 175

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001



Si on considère uniquement les entreprises porcines, soit celles qui tirent majoritairement leurs revenus de la production porcine, on constate que le portrait est différent. En effet, la moyenne du nombre de têtes en inventaire par entreprise de la région passe alors de 1 844 à 2 072 (1 819 à 1 985 dans la Montérégie Est, 1 998 à 2 734 dans la Montérégie Ouest).



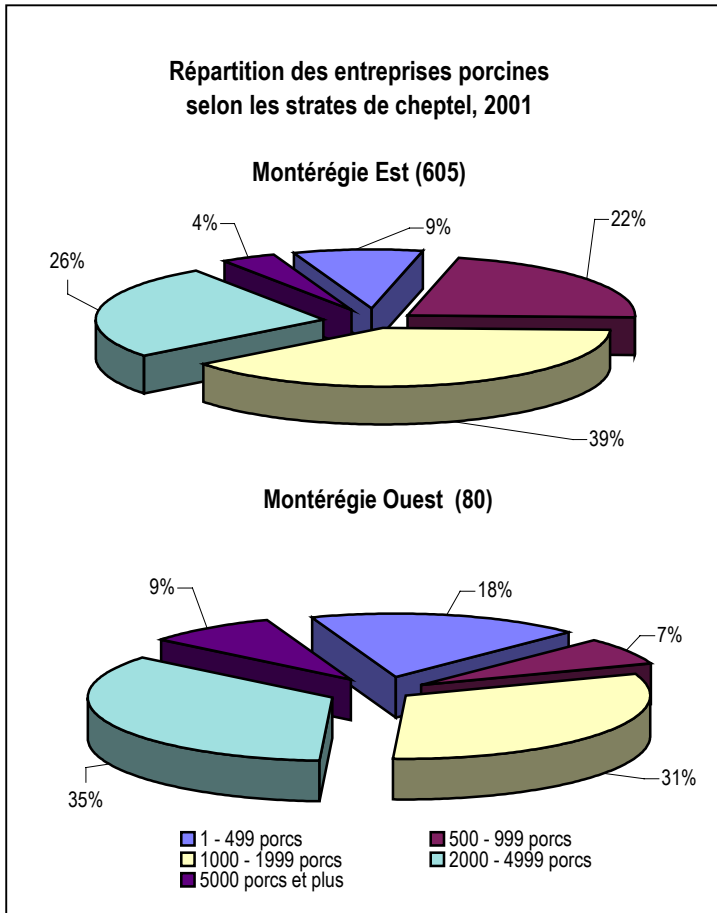
Source : MAPAQ

Les entreprises porcines qui tirent moins de 50 % de leurs revenus agricoles de la production possèdent environ 2 % du cheptel porcin.

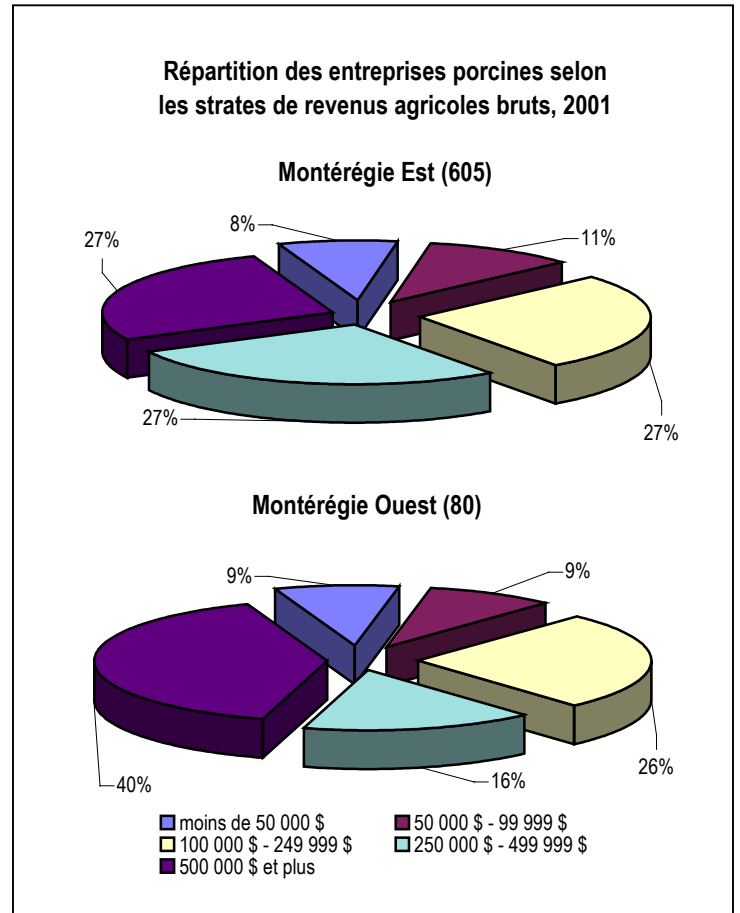
Lorsqu'on examine la spécialisation des entreprises porcines, on constate que 77 % des entreprises de la Montérégie Est possèdent un atelier d'engraissement (finisseur) et que 73 % possèdent une maternité (naisseur). Les entreprises porcines possédant les deux ateliers représentent donc 40 % des entreprises de la région.

Qu'en est-il des revenus agricoles que retirent les entreprises porcines de l'ensemble de leurs productions agricoles ? On peut voir que la majorité des entreprises, soit 55 % (54 % dans la Montérégie Est, 56 % dans la Montérégie Ouest), ont des revenus agricoles totaux bruts supérieurs à 250 000 \$. En contrepartie, 18 % des entreprises porcines ont déclaré des revenus agricoles bruts de moins de 100 000 \$.

Les revenus agricoles moyens de l'entreprise porcine située dans la région de la Montérégie s'élèvent à près de 605 000 \$ par entreprise (562 000 \$ en Montérégie Est, 927 000 \$ en Montérégie Ouest).



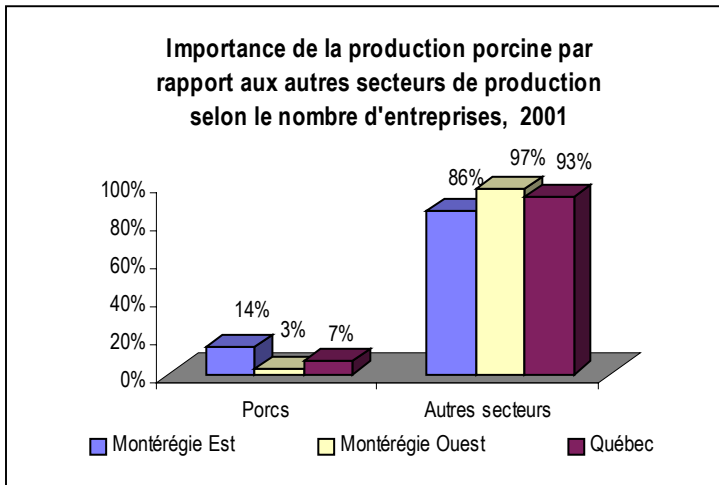
Source : Statistique Canada



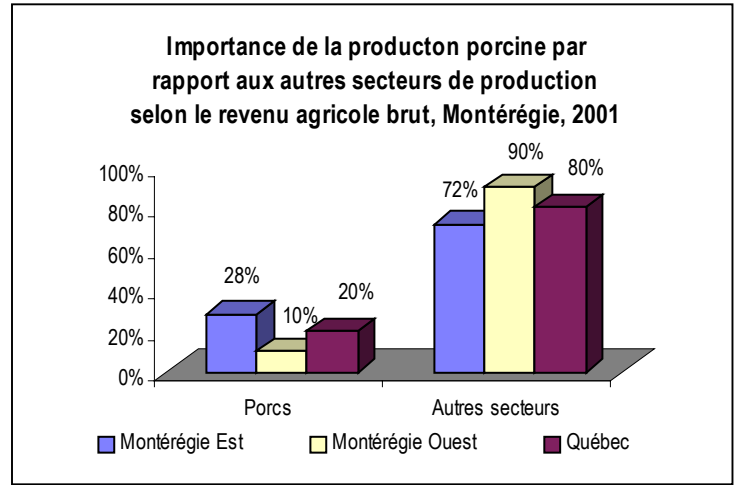
Source : Statistique Canada

La production porcine occupe une place non négligeable dans le développement agricole de plusieurs régions mais n'est pas la production la plus importante en termes du nombre d'entreprises. Dans la région de la Montérégie, en effet, les entreprises porcines représentent 9 % de l'ensemble des entreprises agricoles (14 % en Montérégie Est, 3 % en Montérégie Ouest).

L'importance régionale des entreprises porcines en termes de revenus agricoles entraîne une répartition différente de celle du nombre d'entreprises. Il faut bien comprendre ici que ces revenus tiennent compte de tous les revenus de l'entreprise et non pas uniquement des revenus provenant de la production porcine. Ainsi, pour la région de la Montérégie, les entreprises porcines génèrent près de 21 % de l'ensemble des revenus bruts du secteur agricole (28 % en Montérégie Est, 10 % en Montérégie Ouest).



Source : Statistique Canada

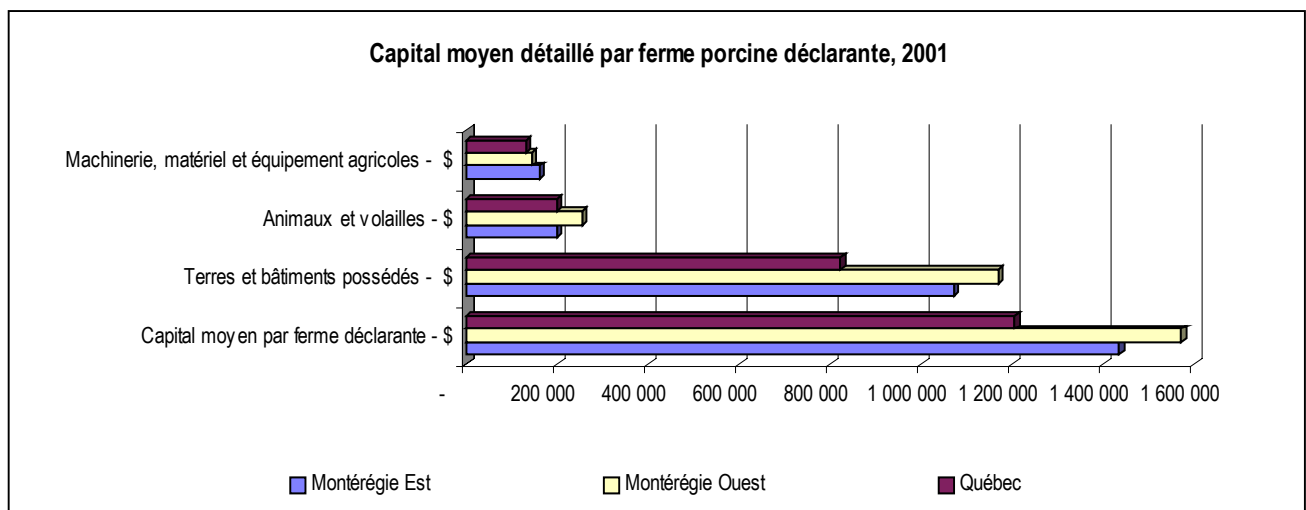


Source : Statistique Canada

La superficie totale des entreprises porcines, c'est-à-dire les entreprises qui tirent majoritairement leurs revenus agricoles de la production porcine, représente près de 8 % de la superficie totale de l'ensemble des entreprises agricoles de la région. En moyenne, la superficie totale des entreprises porcines correspond à 87 hectares (88 hectares dans la Montérégie Est et 81 hectares dans la Montérégie Ouest), comparativement à 95 hectares pour les autres secteurs de production (90 hectares dans la Montérégie Est et 101 hectares dans la Montérégie Ouest). Cette superficie est égale à la moyenne québécoise.

La production porcine nécessite des investissements importants de la part des entreprises. C'est d'autant plus vrai lorsqu'on s'intéresse spécifiquement aux entreprises qui tirent majoritairement leurs revenus agricoles de cette production. La valeur du capital agricole des entreprises constitue un indicateur intéressant de cette importance.

Ainsi, en 2001, la valeur moyenne du capital agricole des entreprises porcines de la Montérégie se situe à 1,45 M \$ en moyenne par entreprise (1,44 M\$ en Montérégie Est, 1,57 M\$ en Montérégie Ouest). Par ailleurs, 55 % des entreprises porcines de la région ont un capital inférieur à 1 M\$ (55,5 % en Montérégie Est, 52,5 % en Montérégie Ouest).



Source : Statistique Canada

L'ABATTAGE ET LA TRANSFORMATION DE LA VIANDE DE PORC

Montérégie

La région de la Montérégie compte 36 entreprises dans le secteur de l'abattage et de la transformation de la viande de porc. Ce chiffre compte pour 20 % des entreprises du Québec.

Vingt entreprises se spécialisent dans la transformation à valeur ajoutée dont les viandes fraîches ou congelées en portions normalisées, bacon, jambon, saucisse, charcuterie et mets préparés. Deux entreprises oeuvrent dans l'abattage spécialisé, neuf dans l'abattage multi-espèces et cinq se spécialisent dans la découpe et le désossage.

Valeur des ventes*

Strate de ventes	En pourcentage des entreprises déclarantes
Moins de 100 000 \$	7
Entre 100 000 \$ et 499 999 \$	11
Entre 500 000 \$ et 999 999 \$	21
Entre 1 M\$ et 2,9 M\$	21
Entre 3 M\$ et 4,9 M\$	7
Entre 5 M\$ et 9,9 M\$	7
Entre 10 M\$ et 24,9 M\$	7
Entre 25 M\$ et 49,9 M\$	7
Entre 50 M\$ et 99,9 M\$	7
Entre 100 M\$ et 249,9 M\$	3

* Valeur des ventes pour 28 entreprises pour lesquelles l'information est disponible

Source : Direction du développement de la transformation alimentaire et des marchés

Ces entreprises emploient 3 292 personnes, ce qui représente environ 21 % de tous les emplois dans l'abattage et/ou la transformation de la viande de porc au Québec.

LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN AGROENVIRONNEMENT

Saturation des sols minéraux en phosphore

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dispose depuis quelques années d'une banque de données sur les analyses de sol. Cette banque de données n'inclut pas d'informations sur les superficies représentées par les échantillons. Les résultats obtenus des analyses de sol ne peuvent donc être directement transposés aux superficies. L'analyse statistique de près de 100 000 données est en cours de réalisation par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).

Les résultats préliminaires nous permettent de présenter la distribution des analyses des sols minéraux selon le pourcentage de saturation en phosphore. Les pourcentages de saturation sont ici regroupés en cinq classes. Pour l'ensemble du Québec, 19 % des échantillons de sol se situent dans la classe de 10 % et plus.

Dans la région de la Montérégie Est, 35 % des échantillons de sol se situent dans cette classe et 23 % pour la région de la Montérégie Ouest.

Prime-Vert

Le programme Prime-Vert a pour objectif de promouvoir et de diffuser les bonnes pratiques agricoles, de soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles puissent se conformer à la réglementation environnementale et de les aider dans l'adaptation de leur système de production menant à la conservation des ressources et à la protection de l'environnement.

Prime-Vert comprend 6 volets : structures d'entreposage, procédés de traitement des fumiers, équipements d'épandage, organismes de gestion des fumiers, réduction de la pollution diffuse et services-conseils en agroenvironnement. Les renseignements proviennent des formulaires de paiement du programme Prime-Vert 1997-2002. Les entreprises porcines correspondent, pour les prochains volets d'aide financière, à celles ayant 10 unités animales et plus, de sorte que les statistiques considérées dans le secteur porcin peuvent également toucher d'autres espèces animales possédées par les producteurs.

Structures d'entreposage

Les objectifs de ce volet sont :

- soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles puissent se conformer à la réglementation;
- faire passer la capacité d'entreposage à 250 jours afin d'améliorer la gestion des fumiers des exploitations agricoles.

Pour la période 1997 à 2002, le volet « structures d'entreposage » du programme Prime-Vert a accordé au total 167,3 M\$ pour la réalisation de 4 369 projets (dont 506 dans le secteur porcin). Le pourcentage de l'aide accordée aux entreprises porcines est de 8 %.

Dans la région de la Montérégie Est, 595 projets ont été réalisés pour un montant d'aide de 19,7 M\$ (19 % de ce montant a été accordé à des entreprises porcines pour 157 structures). Dans la région de la Montérégie Ouest, 233 structures ont été réalisées pour un montant d'aide de 8,4 M\$ (3 % de ce montant a été accordé à des entreprises porcines pour 8 structures).

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Structures d'entreposage

	Québec	MONTÉRÉGIE	
		Est	Ouest
Nombre total de structures	4 369	595	233
Nombre de structures secteur porcin	506 (12 %)	157 (26 %)	8 (3 %)
Aide financière totale	167,3 M\$	19,7 M\$	8,4 M\$
Aide financière secteur porcin	13,2 M\$ (8 %)	3,7 M\$ (19 %)	279 411 \$ (3 %)

Note : Le pourcentage est calculé par rapport au total du Québec ou de la région

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Procédés de traitement

Une aide financière est accordée aux exploitations ou regroupements d'exploitations où le fumier produit sur la ferme excède la possibilité d'épandage sur les terres en propriété ou en location. Le resserrement des normes accentue ce phénomène et oblige le producteur en surplus à conclure des ententes d'épandage avec des producteurs de céréales, par exemple, qui ne sont pas nécessairement voisins. Le traitement des fumiers réduit les volumes à transporter et peut également permettre de l'utiliser comme matière première du compostage.

Pour la période 1997 à 2002, le volet « procédés de traitement » du programme Prime-Vert a accordé 2,1 M\$ pour la réalisation de projets. Ces projets ont été réalisés dans 17 exploitations qui ont reçu une aide financière pour l'acquisition et la mise en place de procédés de traitement à la ferme, complets ou partiels. Deux projets collectifs ont intéressé 89 producteurs. Le pourcentage de l'aide totale accordée aux entreprises porcines est de 53 %. Dans les régions de la Montérégie Est et de la Montérégie Ouest, aucun procédé de traitement n'a été subventionné.

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Procédés de traitement

	Québec
Nombre total d'entreprises	106
Nombre d'entreprises porcines	79 (75 %)
Aide financière totale	2,1 M\$
Aide financière secteur porcin	1,1 M\$ (53 %)

Note : Le pourcentage est calculé par rapport au total du Québec ou de la région

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Équipements d'épandage

L'amélioration de la gestion des fumiers liquides et la diminution des odeurs par l'utilisation d'équipements spécialisés sont les objectifs de ce volet.

Entre le 1^{er} avril 1997 et le 31 mars 2002, 346 rampes d'épandage ont fait l'objet d'une aide financière. Les producteurs qui en font l'acquisition s'en servent pour épandre le lisier de porc dans 60 % des cas. L'aide totale pour la période précitée a été de 1,4 M\$.

Dans la région de la Montérégie Est, 62 rampes d'épandage ont été subventionnées équivalant à un montant total de 269 203 \$ (77 % de ce montant a été accordé à des entreprises porcines). Dans la région de la Montérégie Ouest, 29 rampes d'épandage ont été subventionnées pour un montant total de 117 370 \$ (30 % de ce montant a été accordé à des entreprises porcines).

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Équipements d'épandage

	Québec	MONTÉRÉGIE	
		Est	Ouest
Nombre total de rampes	346	62	29
Nombre de rampes secteur porcin	207 (60 %)	50 (81 %)	7 (24 %)
Aide financière totale	1 424 038 \$	269 203	117 370 \$
Aide financière secteur porcin	849 438 \$ (60 %)	206 224 \$ (77 %)	35 081 \$ (30 %)

Note : Le pourcentage est calculé par rapport au total du Québec ou de la région

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Organismes de gestion des fumiers

Trois organismes de gestion des fumiers (OGF), l'AGEO, FERTIOR et COGENOR, situés dans les bassins des rivières Yamaska, Chaudière et l'Assomption offrent des services techniques aux entreprises agricoles, notamment aux entreprises porcines qui ne possèdent pas toutes les terres requises pour épandre leur lisier. L'aide accordée de 1997 à 2002 est de 3,8 M\$

Pour l'année financière 2001-2002, 1 024 entreprises agricoles ont eu recours aux services d'un OGF. De ce nombre, on compte 631 entreprises agricoles porcines clientes des organismes de gestion des fumiers (Source : Fiche d'enregistrement 2000, MAPAQ).

L'Association de gestion des engrais organiques du bassin de la rivière Yamaska (AGEO), l'organisme de gestion des fumiers dans le bassin de la rivière Yamaska, a fourni des services à 303 exploitations agricoles en 2001-2002 dont 209 entreprises porcines. L'aide accordée pour la période 1997-2002 a été de 719 371 \$. On a attribué 77 % de ce montant dans le secteur porcin.

Nombre de clients du programme Prime-Vert 2001-2002 Organismes de gestion des fumiers

	TOTAL OGF	AGEO
Nombre de clients total	1 024	303
Nombre d'entreprises porcines	631 (62 %)	209 (69 %)

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Organismes de gestion des fumiers

	TOTAL OGF	AGEO
Aide financière totale	3,8 M\$	719 371 \$
Aide financière aux entreprises porcines	2,4 M\$ (63 %)	552 098 \$ (77 %)

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Réduction de la pollution diffuse

Le volet « réduction de la pollution diffuse » en est à sa première année de fonctionnement. Il a pour objectif de diminuer l'impact des activités agricoles en matière de pollution diffuse et d'améliorer la qualité de l'eau. Les travaux admissibles sont la restriction de l'accès aux cours d'eau pour les animaux, la mise en place d'aménagements des berges et des confluent des cours d'eau, l'aménagement de haies brise-vent, l'introduction de pratiques de conservation des sols et l'aménagement d'ouvrages de conservation des sols, notamment les avaloirs et bassins de captage, la revégétalisation des fossés, l'engazonnement des voies d'eau et la stabilisation des sites érodés.

Au 18 novembre 2002, 443 projets ont été déposés au MAPAQ et un engagement budgétaire de 1,7 M\$ a été consenti pour ces projets qui sont principalement liés à la restriction de l'accès aux cours d'eau pour les animaux. Pour la région de la Montérégie Est, 59 engagements ont été pris pour un montant total de 187 901\$. Pour la région de la Montérégie Ouest, 41 engagements ont été pris pour un montant total de 180 258 \$.

Engagement du programme Prime-Vert 2002-2003 ⁽¹⁾ Réduction de la pollution diffuse

	Québec	MONTÉRÉGIE	
		Est	Ouest
Nombre de projets	443	59	41
Aide financière	1,7 M\$	187 901 \$	180 258 \$

⁽¹⁾ En date du 18 novembre 2002

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Services-conseils en agroenvironnement

Le volet « services-conseils en agroenvironnement » de Prime-Vert vise l'accompagnement professionnel. Le soutien de conseillers agricoles est essentiel pour aider l'exploitant à bien maîtriser les pratiques agricoles de conservation des ressources et pour le guider dans les changements qu'il doit apporter à ses méthodes de travail.

Le Ministère encourage financièrement les exploitants agricoles à se regrouper en clubs-conseils en agroenvironnement. Une entente intervenue entre le Conseil de développement en agriculture du Québec (CDAQ) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a permis de faciliter la mise en œuvre et le soutien de clubs-conseils en agroenvironnement axés sur la conservation des sols et la protection de l'environnement. Le Ministère contribue également, comme les producteurs, à soutenir financièrement les activités de coordination des clubs-conseils en agroenvironnement et la mise au point d'outils pour les conseillers agricoles.

Au 31 mars 2002, 76 clubs-conseils en agroenvironnement offraient des services-conseils à 4 949 entreprises agricoles qui totalisent 558 489 unités animales, soit 28 % de toutes les unités animales du Québec. Parmi ces entreprises, on compte 549 entreprises porcines, ce qui correspond à 24 % du total des entreprises porcines du Québec et à 210 806 unités animales porcines (28 % des unités animales porcines du Québec). Pour ce volet, les entreprises porcines correspondent à celles dont la principale source de revenu est le porc. Pour la période de 1997 à 2002, l'aide se chiffre à 7,2 M\$ dont 15 % a été versé dans le secteur porcin.

Dans la région de la Montérégie Est, on compte 15 clubs-conseils en agroenvironnement regroupant 935 entreprises agricoles, dont 162 entreprises porcines (soit 27 % des entreprises porcines de la région). Le nombre d'unités animales de ces entreprises membres est de 132 784, dont 65 173 unités animales porcines (29 % des unités animales porcines de la région). L'aide accordée pour ce volet est de 1,3 M\$ (23 % de ce montant a été versé à des entreprises porcines).

Dans la région de la Montérégie Ouest, on compte 13 clubs-conseils en agroenvironnement regroupant 497 entreprises agricoles, dont 12 entreprises porcines (soit 15 % des entreprises porcines de la région). Le nombre d'unités animales de ces entreprises membres est de 31 962, dont 4 964 unités animales porcines (15 % des unités animales porcines de la région). L'aide accordée pour ce volet est de 776 697 \$ (3 % de ce montant a été versés à des entreprises porcines).

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Services-conseils en agroenvironnement

	Québec	MONTÉRÉGIE	
		Est	Ouest
Nombre de clubs-conseils	76	15	13
Nombre d'entreprises agricoles membres	4 949 (16 %)	935 (20 %)	497 (15 %)
Nombre d'entreprises porcines membres	549 (24 %)	162 (27 %)	12 (15%)
Unités animales totales des membres	558 489 (28 %)	132 784 (33 %)	31 962 (27 %)
Unités animales porcines des membres	210 806 (28 %)	65 173 (29 %)	4 964 (15 %)
Aide financière totale	7,2 M\$	1,3 M\$	776 697 \$
Aide financière secteur porcin	1,1 M\$ (15 %)	298 701 \$ (23 %)	23 639 \$ (3 %)

Note : Le pourcentage est calculé par rapport au total du Québec ou de la région

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Déboisement

Depuis quelques années, le phénomène de déboisement est une préoccupation dans différentes régions. L'étendue du déboisement a été déterminée par télédétection dans trois régions administratives du Québec (Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec et Montérégie).

Pour la région de la Montérégie, une image satellite du 11 juin 1999 a été utilisée. La carte de base topographique du Québec (BDTQ) à l'échelle 1 : 20 000 est la référence à partir de laquelle l'évolution des surfaces boisées a été analysée. Les statistiques ont été ensuite calculées à l'intérieur et à l'extérieur des limites du zonage agricole ainsi que pour l'ensemble du territoire selon trois découpages, soit pour les municipalités, les MRC et les régions. Les limites du zonage agricole sont celles produites par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Les tableaux suivants présentent les données pour les régions de la Montérégie Est et de la Montérégie Ouest.

**Statistiques sur l'évolution des superficies boisées
de 1991-1995 à 1999 à l'intérieur et à l'extérieur du zonage agricole
pour l'ensemble du territoire de la région Montérégie Est**

CLASSE	À l'intérieur du zonage agricole			À l'extérieur du zonage agricole		
	Superficie ha	% de la zone	% de la région	Superficie ha	% de la zone	%de la région
Reboisé (image satellite)	1 157	0,21	0,18	381	0,39	0,06
Déboisé (image satellite)	5 586	1,01	0,86	1 117	1,13	0,17
Pertes de boisé (déboisé- reboisé)	4 429	0,80	0,68	736	0,74	0,11
Superficie boisée en 1999 (image satellite)	181 963	32,87	27,89	37 057	37,49	5,68
Superficie boisée au début des années 1990 (BDTQ)	187 547	33,88	28,75	38 174	38,62	5,85
Superficie totale des zones ⁽¹⁾	553 543	100,00	84,85	98 857	100,00	15,15

⁽¹⁾ Source : Rapport annuel CPTAQ 2000-2001

Les résultats, pour la région de la Montérégie Est, comptabilisent une perte de 4 429 ha de boisé (moins de 1 %) à l'intérieur du zonage agricole et 736 ha (moins de 1 %) à l'extérieur du zonage agricole.

**Statistiques sur l'évolution des superficies boisées
de 1991-1995 à 1999 à l'intérieur et à l'extérieur du zonage agricole
pour l'ensemble du territoire de la région Montérégie Ouest**

Classe	À l'intérieur du zonage agricole			À l'extérieur du zonage agricole		
	Superficie ha	% de la zone	% de la région	Superficie ha	% de la zone	%de la région
Reboisé (image satellite)	886	0,22	0,19	297	0,47	0,06
Déboisé (image satellite)	3 135	0,78	0,68	1 104	1,75	0,24
Pertes de boisé (déboisé- reboisé)	2 249	0,56	0,49	807	1,28	0,17
Superficie boisée en 1999 (image satellite)	76 285	19,07	16,47	15 386	24,43	3,32
Superficie boisée au début des années 1990 (BDTQ)	79 418	19,85	17,15	16 490	26,18	3,56
Superficie totale des zones ⁽¹⁾	400 106	100,00	86,40	62 991	100,00	13,60

⁽¹⁾ Source : Rapport annuel CPTAQ 2000-2001

Les résultats, pour la région de la Montérégie Ouest, comptabilisent une perte de 2 249 ha de boisé (moins de 1 %) à l'intérieur du zonage agricole et 807 ha (1 %) à l'extérieur du zonage agricole.

Bassins versants

De nombreuses interventions ont été menées par les équipes régionales en matière de protection des cours d'eau, notamment pour 26 projets de gestion de l'eau dans les bassins versants de neuf régions agricoles du Québec. Plus de 2 500 entreprises agricoles seront touchées par ces interventions, dont 15 % sont déjà engagées dans un processus de restauration de la qualité de l'eau (principalement dans les bassins de taille petite à moyenne).

Dans la région de la Montérégie Est, on compte 8 projets dans le sous-bassin de la Yamaska (en cours dans les rivières St-Louis, Jaune et aux Brochets, dans le cours d'eau Lareau Surprenant et les ruisseaux des Aulnages, Bissonnette, Ewing et Pelletier).

Actions dignes de mention

La Direction régionale de la Montérégie Est a pris de plain-pied le virage agroenvironnemental entrepris par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation il y a quelques années. Ainsi, plus des deux tiers des membres de l'équipe sont aujourd'hui directement affectés à la promotion des bonnes pratiques agroenvironnementales, tant auprès des producteurs que des intervenants et des regroupements qui conseillent ceux-ci.

Parmi les activités vouées à la promotion d'une agriculture durable, mentionnons l'implantation, au printemps 2002, de 69 km de haies brise-vent en vue de réduire l'incidence de l'érosion éolienne. Soulignons également la participation de quelque 500 entreprises agricoles au réseau GR-Max, un réseau visant l'adoption de pratiques agricoles de conservation des sols qui a été mis sur pied par la Montérégie Est et qui s'étend maintenant à plusieurs régions.

En production porcine, on compte par ailleurs 130 entreprises qui ont pris part en 2000 et 2001 à l'établissement du bilan alimentaire, une méthode de gestion de l'alimentation qui vise à évaluer les charges d'azote et de phosphore et à déterminer les meilleures pratiques permettant la réduction à la source de ces rejets. Il est d'ailleurs intéressant de noter que la gestion des fertilisants phosphatés de toutes sources fait l'objet d'études sur un réseau de 300 parcelles qui ont été mis en place chez 70 entreprises agricoles et dans quatre sites d'essais scientifiques représentant 96 parcelles, en vue de constamment actualiser l'état de nos connaissances agronomiques sur le comportement du phosphore dans le sol.